



Communiqué de Presse
Châteaubriant, le 15 décembre 2017

La Ville de Châteaubriant (44) inaugure le plus important champ de capteurs solaires thermiques en France relié à un réseau de chaleur urbain

Alain HUNAULT, Maire de Châteaubriant, Président de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, Madame Nicole KLEIN, Préfète de la Région Pays de la Loire, Préfète de la Loire-Atlantique, Gérard MESTRALLET, Président du Conseil d'Administration d'ENGIE, et Monsieur Bruno LECHEVIN, Président de l'ADEME, inaugurent ce jour la centrale solaire thermique nouvellement connectée au réseau de chaleur urbain.

Cette centrale solaire thermique, née de la volonté de la Ville de Châteaubriant, est une première en France à cette échelle. Raccordée au réseau de chaleur urbain géré par ENGIE Cofely, la centrale, d'une puissance de 2 mégawatts (MW), produira à partir de calories solaires gratuites, de l'eau chaude réinjectée dans le réseau.

La centrale solaire thermique marque une nouvelle étape dans l'engagement de la collectivité en faveur de la croissance verte, après la mise en place à l'automne 2011, d'une chaufferie-bois et d'un réseau de chaleur urbain, atteignant aujourd'hui 10 km.

Cette installation de 1,5 million d'euros est soutenue par l'Etat, via l'ADEME, dans le cadre du fonds chaleur à hauteur de 70 %.

Pour compléter l'installation solaire et permettre une partie du financement, ENGIE Cofely a investi dans une cogénération gaz qui va permettre de produire de manière simultanée de la chaleur pour le réseau urbain et de l'électricité qui sera revendue à EDFOA^[1].

Ce projet permettra de diminuer de 5 % le coût moyen de la chaleur pour les abonnés.

Chiffres clés :

- 2 MW de puissance pour la centrale solaire thermique
- 2 200 m² de capteurs solaires
- 2 200 tonnes de CO₂ évitées par an
- 900 MWh de chaleur produite par an

[1] EDF Obligation d'Achat. Le législateur a confié à EDF la mission d'acheter l'énergie produite par certaines installations de production d'électricité d'origine renouvelable ou par cogénération (loi n°2000-108 du 10 février 2000).

A propos de La Ville de Châteaubriant

Ville-centre d'une intercommunalité de 26 communes comptant 44 000 habitants, Châteaubriant bénéficie d'une situation géographique privilégiée, située au carrefour de la Bretagne et des Pays de la Loire, à proximité de grands pôles urbains tels que Nantes, Rennes et Angers. La cité se développe dans un cadre de vie paysager et patrimonial de qualité.

Châteaubriant dispose d'équipements structurants et d'envergure constituant des vecteurs importants d'attractivité et de dynamisme tels que le pôle santé, 3e centre hospitalier de Loire-Atlantique, des établissements scolaires de qualité qui accueillent 5400 élèves chaque jour, des zones d'activités économiques, de services dynamiques et une offre d'équipements sportifs, culturels et de loisirs diversifiée (aquachoisel, Centre Municipal des Sports, hippodrome de catégorie nationale, Théâtre de Verre...).

Avec près de 9000 emplois, Châteaubriant est l'un des principaux pôles économiques du département. Ville ouverte et animée desservie par le tram-train Nantes-Châteaubriant, elle accueille des entreprises au savoir-faire exemplaire exporté dans le monde entier.

www.mairie-chateaubriant.fr

www.facebook.com/ville.chateaubriant/

A propos de l'ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

À travers ses 17 directions régionales, l'ADEME participe à la construction conjointe des politiques nationales et locales et contribue à la transition énergétique et environnementale des territoires. En Pays de la Loire, la direction régionale est organisée de manière à agir au plus près du terrain pour mettre en œuvre les programmes de l'Agence, en lien direct avec le siège. L'action de terrain et l'expertise nationale sont deux piliers essentiels de l'action de l'ADEME.

www.ademe.fr | www.paysdelaloire.ademe.fr |  [@ademe](https://twitter.com/ademe) | #ADEMEPaysloire

A propos de ENGIE Cofely

ENGIE Cofely est un des leaders de la transition énergétique en France. Société de services en efficacité énergétique et environnementale, ENGIE Cofely propose aux entreprises et aux collectivités des solutions pour mieux utiliser les énergies et réduire leur impact environnemental. Son expertise repose sur des savoir-faire inscrits dans la durée : l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, la production locale d'énergies renouvelables, la maintenance multitechnique et le Facility Management. ENGIE Cofely emploie 12 000 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros en 2016. ENGIE Cofely fait partie du Groupe ENGIE qui est l'un des premiers énergéticiens au niveau mondial.

<http://www.engie-cofely.fr>

Contacts Presse

Ville de Châteaubriant

Service communication
communication@ville-chateaubriant.fr
Tél. : 02 40 81 52 17

ADEME

Chrystèle CHAUVET
Chargée de communication
Tél. : 02 40 35 32 34

ENGIE Cofely

Florence Le Méhauté
Responsable communication
florence.lemehaute@engie.com
Tel 06 88 79 71 10